

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article122>

D claration   propos de la r volte des jeunes de banlieue en France

- Expressions - D clarations -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 9 novembre 2005

Mis   jour le : vendredi 30 mai 2008

UGTG.org

DECLARATION DE L'UGTG

A PROPOS DE LA REVOLTE DES JEUNES DE BANLIEUES

L'UGTG :

Condamne sans réserve les dérives verbales fascistes des membres les plus en vue du gouvernement français. Ceux même qui aspirent à gouverner la France et faire campagne au Guyana.

Affirme que la criminalisation de l'action syndicale, organisée par l'Etat, le patronat et la justice coloniale, notamment à travers les peines de prison, les saisies sur comptes bancaires, les amendes que subissent les travailleurs en lutte, sont l'illustration de cette dérive fasciste au Guyana.

Affirme que la société française, tout comme la société guadeloupéenne est définie non seulement sur la base des intérêts de classe mais également sur des intérêts de race. Les jeunes de banlieues, l'image de la majorité d'entre nous, sont discriminés du fait de la couleur de leur peau ou de leur origine et cela depuis des générations.

Déclare que la révolte des jeunes de banlieues est que la conséquence de des centaines de discriminations raciales, des humiliations policières, des exclusions scolaires, des exclusions sociales subies de générations en générations, de pères en fils, de mères en filles. Tel est le sens du cri des jeunes français de banlieues.

Réaffirme qu'aucune société ne peut prétendre à un quelconque développement, à une quelconque paix sociale et civile quand ses enfants sont exclus du fait même de la couleur de leur peau, du fait de leur origine.

Exige la priorité d'emploi et la promotion des Guadeloupéens dans tous les secteurs d'activités.

Exhorte les travailleurs et le peuple de Guadeloupe à combattre le mépris, la discrimination et le racisme dont nous sommes victimes.

Pointe-à-Pitre, le 10.11.05

Konsey sendikal UGTG